



ÉDITO

Puisque tout va bien... rien ne va plus... Mais à force de jouer à la roulette on pourrait gagner. Pourtant, comme au casino rien n'est moins sûr... En effet, certains voudraient supprimer des jours fériés, d'autres des congés, faire travailler plus pour gagner plus, mais, finalement, pour gagner moins... C'est à rien n'y comprendre. Mais, peut-être que si finalement. « *Le travail ne paye plus* », pas pour tout le monde... Le leader mondial des puces électroniques, TSMC a enregistré une hausse de 58 % de son bénéfice net au premier trimestre. En ce moment, Total s'en sort pas mal non plus... Le gouvernement aussi, avec plus de 150 millions en plus de recette sur les taxes de consommations des carburants... De quoi mettre le feu aux poudres ou de l'huile sur le feu ? C'est à voir. En attendant, le détroit d'Ormuz demeure bouché, comme nos dirigeants, qui sont toujours aussi sourds à nos revendications... Allez, pas d'inquiétudes, Manu, en déplacement dans l'Ariège le lundi 27 avril, a affirmé que la France "*se bat pour que le prix de l'essence diminue*", face au prix du carburant à la pompe qui ne cesse d'augmenter depuis le début de la guerre au Moyen-Orient. Soyez patients, ça va venir... Quand ? Personne ne sait, mais tel un gourou, Manu, sûr de lui, nous sauvera tous... Une pénurie de pétrole se profile en Europe selon TotalEnergies, Emmanuel Macron ne privilégie pas ce scénario... Ouf... On est sauvé.

Flambée des carburants

David Amiel, le ministre des Comptes publics, a détaillé le 24 avril sur France info, le « surplus » de recettes fiscales, généré par la flambée des prix des carburants. La principale taxe sur le carburant (TICPE, c'est-à-dire taxe de consommation, baptisée aussi « accise ») dépend du volume consommé. « Nous avons observé un surcroît de consommation début mars. Cela a généré un surcroît de recettes d'accise de 150 millions d'euros. Mais c'est uniquement sur le mois de mars »... Mais comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, ce chiffre est majoré de 120 millions en plus de recettes de TVA. Cette dernière apparaît deux fois dans le prix du litre de carburant. Il y a d'abord « la TVA sur la TICPE ». Celle-ci s'applique à hauteur de 20 % sur la TICPE, qui est fixe. La deuxième TVA, elle aussi de 20 %, appelée « TVA sur produit », s'applique, elle, au cours du produit raffiné, qui pèse le tiers du prix total du litre de gazole et cette deuxième TVA varie bien en fonction des cours. « Le supplément de recettes s'élève à 120 millions en mars 2026 par rapport à mars 2025 »... Bon, à part ça, rien de plus sous le soleil ou... pour le budget de l'État...



BON 1ER MAI À TOUS !

Petite histoire du 1er mai (sources IHS CGT)

Le 1^{er} mai est plus qu'un jour férié. Il incarne les combats menés par des générations de travailleurs pour obtenir des conditions de travail dignes. Le 1^{er} mai, journée internationale de lutte pour les droits des travailleurs, est un symbole, et comprendre l'histoire de cette journée, c'est aussi reconnaître l'importance des luttes sociales dans l'évolution de nos sociétés.

La fin du 19^{ème} siècle est marquée par une industrialisation rapide, entraînant des conditions de travail éprouvantes. Les journées de travail comportent souvent 15 à 16 heures quotidiennement, sans repos hebdomadaires. Des enfants de 6 ans travaillent dans les usines et les mines. En 1884, au IV^{ème} congrès de l'American Federation of Labor (AFL), où les principaux syndicats ouvriers des États-Unis s'étaient donné deux ans pour imposer aux patrons une limitation de la journée de travail à 8H. Ils avaient choisi de débiter leur action un 1er mai parce que beaucoup d'entreprises américaines entamaient, ce jour-là, leur année comptable.

Arrive le 1er mai 1886. Un grand nombre de travailleurs obtiennent immédiatement satisfaction de leur employeur (près de 200 000 travailleurs). Mais d'autres, moins chanceux, au nombre d'environ 340 000, doivent faire grève pour forcer leur employeur à céder. Le 3 mai, une manifestation fait trois morts parmi les grévistes de la société McCormick Harvester à Chicago. Une marche de protestation a lieu le lendemain et dans la soirée, tandis que la manifestation se disperse à Haymarket Square, il ne reste plus que 200 manifestants face à autant de policiers. C'est alors qu'une bombe explose devant les forces de l'ordre. Elle fait une quinzaine de morts dans les rangs de la police. Trois syndicalistes anarchistes sont jugés et condamnés à la prison à perpétuité. Cinq autres sont pendus le 11 novembre 1886 malgré des preuves incertaines (ils seront réhabilités plusieurs années après). Sur une stèle du cimetière de Waldheim, à Chicago, sont inscrites les dernières paroles de l'un des condamnés,

Augustin Spies : « *le jour viendra où notre silence sera plus puissant que les voix que vous étouffez aujourd'hui* ».

Trois ans après le drame de Chicago, la II^{ème} Internationale socialiste réunit à Paris son deuxième congrès. Celui-ci se tient au 42, rue Rochechouart, pendant l'Exposition universelle qui commémore le centenaire de la Révolution française. Les congressistes se donnent pour objectif la journée de huit heures (soit 48 heures hebdomadaires, le dimanche seul étant chômé), sachant que jusque-là, il était habituel de travailler dix ou douze heures par jour (en 1848, en France, un décret réduisant à 10 heures la journée de travail n'a pas résisté plus de quelques mois à la pression patronale). Le 20 juin 1889, sur une proposition de Raymond Lavigne, ils décident qu'il sera « *organisé une grande manifestation à date fixe de manière que dans tous les pays et dans toutes les villes à la fois, le même jour convenu [...]* Attendu qu'une semblable manifestation a été déjà décidée pour le 1er mai 1890 par l'AFL, dans son congrès de décembre 1888 tenu à Saint Louis, cette date est adoptée pour la manifestation».



Le 1^{er} 1^{er} mai remonte donc à 1890. Le caractère universel et la force des mobilisations donnent un retentissement à cette évènement.

En 1891 à Fourmies, petite ville du nord de la France, la manifestation rituelle tourne au drame. La troupe équipée des nouveaux fusils Lebel et Chassepot tire à bout portant sur la foule pacifique des ouvriers. Elle fait dix morts dont 8 de moins de 21 ans. L'une des victimes, l'ouvrière Marie Blondeau, habillée de blanc et les bras couverts de fleurs, devient le symbole de cette journée.

Avec le drame de Fourmies, le 1er mai s'enracine dans la tradition de lutte des ouvriers européens. Quelques mois plus tard, à Bruxelles, l'Internationale socialiste renouvelle le caractère revendicatif et international du 1er mai.

En 1906, la CGT fait du 1^{er} mai le point culminant de son action en faveur de la journée de 8H. L'horizon paraît s'éclaircir après la Première Guerre mondiale. Le traité de paix signé à Versailles le 28 juin 1919 fixe dans son article 247 *« l'adoption de la journée de huit heures ou de la semaine de quarante-huit heures comme but à atteindre partout où elle n'a pas encore été obtenue »*.



En France, dès 1890, les manifestants du 1er mai ont pris l'habitude de défiler en portant à la boutonnière un triangle rouge. Celui-ci symbolise la division de la journée en trois parties égales : travail, sommeil, loisirs. Ce triangle est quelques années plus tard, remplacé par la fleur d'égline. En 1907 à Paris, le muguet, symbole du printemps en Île-de-France, remplace cette dernière. Le brin de muguet est porté à la boutonnière avec un ruban rouge.

Le 23 avril 1919, le Sénat français ratifie la journée de huit heures et fait du 1er mai suivant, à titre exceptionnel, une journée chômée.

Dans l'histoire du 1er Mai, l'année 1936 est certainement une des plus importantes. Plusieurs événements vont la marquer. D'abord dès le mois de mars se tient du 2 au 6 le congrès au cours duquel la CGT se réunifie. Ensuite la manifestation du 1er mai tombe deux jours avant les élections législatives qui vont porter au pouvoir les forces politiques du Front populaire et porter à la tête du gouvernement français le leader socialiste Léon Blum. Enfin, après un mouvement de grève mémorable, sont signés en juin les accords de Matignon qui légalisent la semaine de quarante heures, les congés payés ainsi que les conventions collectives. L'année suivante le 1er Mai 1937 aura lieu sans doute la plus grande manifestation jamais organisée en France.

C'est pendant l'occupation allemande, le 24 avril 1941, que le 1er mai est officiellement désigné comme la fête du Travail et de la Concorde sociale et devient chômé. Cette mesure est destinée à rallier les ouvriers au régime de Vichy, en vidant le 1^{er} mai de sa substance.

En avril 1947, sur proposition du député socialiste Daniel Mayer et avec l'accord du ministre du Travail, le communiste Ambroise Croizat, le 1er mai devient dans toutes les entreprises publiques et privées un jour férié, obligatoirement « chômé et payé ». Autrement dit, le 1er mai n'est toujours pas désigné officiellement comme fête du Travail. Cette appellation n'est que coutumière...

Alors que la guerre d'Indochine se termine pour les autorités françaises avec la partition du Vietnam, une autre guerre, une guerre sans nom commence en Algérie. Elle va durer huit ans.

Dès lors les manifestations seront interdites dans Paris. Celle du 1er mai 1954 se transformera en un rassemblement sur la pelouse de Reuilly.

Il faudra attendre quinze années c'est-à-dire 1968 pour qu'à l'initiative de la CGT, à nouveau, le monde du travail se donne rendez-vous dans les rues de Paris pour défilé un 1er mai. Le cortège partira de la République pour se rendre à la Bastille symbole des libertés recouvrées.

Depuis, les cortèges du 1er mai ont connu des fortunes diverses.

La manifestation des plus importantes de l'après mai 1968 furent probablement celles de 1975, qui fut prétexte à fêter la fin de la guerre du Vietnam et celle de 2002, pour lutter contre les idées racistes et les propositions antisociales du Front National présent au second tour de l'élection.

En 2023, le 1er mai est un moment fort marqué par l'opposition massive à la réforme des retraites.



Cette année rendez vous :

- à Limoges à 10h30 Carrefour Tourny.
- à Bellac 10h30 devant la mairie
- à St Junien à 10h30 devant le Ciné Bourse

Le travail ne paye plus !

La châtaigne, qui réclame sans cesse la hausse du point d'indice, fait le même constat que 77 % des français, selon un sondage Elabe. Alors certains ont des idées, comme le député et néanmoins médecin Philippe Juvin. Alors, que propose Philippe ? Réduire l'écart entre salaire brut et salaire net... Le rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale préconise de "rendre" 106 milliards d'euros de taxes aux Français : "*Ma proposition est très simple : je veux que le brut qui est sur votre fiche de paie aille dans votre poche, à part la CSG (Contribution sociale généralisée) et la CRDS (Contribution pour le remboursement de la dette sociale)*". Ah oui, vraiment ? La proposition est une nouvelle fois en réalité un tour de passe passe... Je te donne de la main gauche, je te reprend de la main droite... Peut-être même un peu plus que ce que je t'ai donné... Ce rapprochement entre salaire brut et net permettrait de créer de l'activité, de la TVA, de l'impôt sur le revenu, etc. Il faudrait également augmenter la TVA de "trois points" selon lui. Alors encore une fois, c'est qui, qui payera l'addition ?

La Châtaigne d'Honneur :

La Châtaigne d'Honneur est attribuée à Gabriel Attal. Ce dernier, trouve que le travail ne paye pas assez. Mais « Gabi » n'aurait-il pas participé, en tant que 1er ministre, au blocage des salaires, du smic, ainsi qu'au gel du point d'indice et des pensions ? Bon, du coup, nouvelle idée... Gabriel propose la fin du 1er mai, proposition de loi visant à permettre à plusieurs secteurs professionnels d'ouvrir leur commerce le 1er-Mai, sur la base du volontariat des salarié.es... Si encore une fois la Châtaigne partage le constat que les salaires ne sont pas à la hauteur du coût de la vie, en revanche faudrait pas nous prendre pour des marrons glacés... Le volontariat a bon dos quand même... Faire croire qu'on peut avoir le choix est une illusion, comme pour les dimanches, on peut se retrouver obligés de travailler avec une contrepartie de plus en plus réduite... jusqu'à être supprimée.



Pour nos droits,
pour une paix juste & durable,
pour la justice sociale & environnementale !



Le 1er mai nous appartient !

Adresse courriel de la section : cgt.ddfip87@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet local : <http://www.dgfip.cgt.fr/87/>